

CHIFFRES CLÉS

JUN 2015

BASSIN DE CHOLET

SITUATION AU 31/05/2015



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	mai 2015	Poids	Evolution / mai 2014	Cumul de juin 2014 à mai 2015	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	5 022		6.7%			
- dont moins de 25 ans	805	16.0%	2.4%			
- dont 50 ans et plus	1 228	24.5%	8.5%			
- dont Femmes	2 464	49.1%	7.3%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	2 097	41.8%	9.7%			
- dont Obligations d'emplois	599	11.9%	4.7%			
- dont Indemnisés	2 521	50.2%	6.0%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	1 211	24.1%	15.0%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 284		-0.1%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	3 096		15.4%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	9 402		8.4%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	631		5.2%	9 379	0.2%	
- dont licenciements économiques	13	2.1%	62.5%	111	1.2%	-14.0%
- dont autres licenciements	52	8.2%	13.0%	703	7.5%	-0.3%
- dont fin de contrat	112	17.7%		2 286	24.4%	-3.5%
- dont fin de mission	45	7.1%	9.8%	773	8.2%	4.2%
- dont 1ère entrée sur le marché	18	2.9%	-5.3%	452	4.8%	-5.6%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	487		26.2%	5 281	8.0%	
- dont OEE durables	186	38.2%	31.0%	2 333	44.2%	4.1%
- dont Intérim	137	28.1%	63.1%	1 334	25.3%	28.9%
- dont Industrie	29	6.0%	11.5%	493	9.3%	-5.4%
- dont BTP	10	2.1%	-37.5%	245	4.6%	27.6%
- dont Tertiaire	446	91.6%	29.7%	4 526	85.7%	8.7%
Indemnisation	5 017		1.4%			
- dont BFM Assurance Chômage	4 187	83.5%	4.7%			
- dont BFM Solidarité Etat	830	16.5%	-12.4%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).